



Avis public

Assemblée publique

District électoral de Marie-de-l'Incarnation

Conformément à l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (LQ 2024, chapitre 2), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1

 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 1^{er} octobre 2024, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution n° C-2024-1006 concernant le projet d'autorisation d'un projet d'habitation impliquant l'immeuble situé aux 1390 / 1396 de la rue Hart.
- 2

 Cette résolution affecte le territoire ci-après identifié de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIFS DE LA RÉSOLUTION

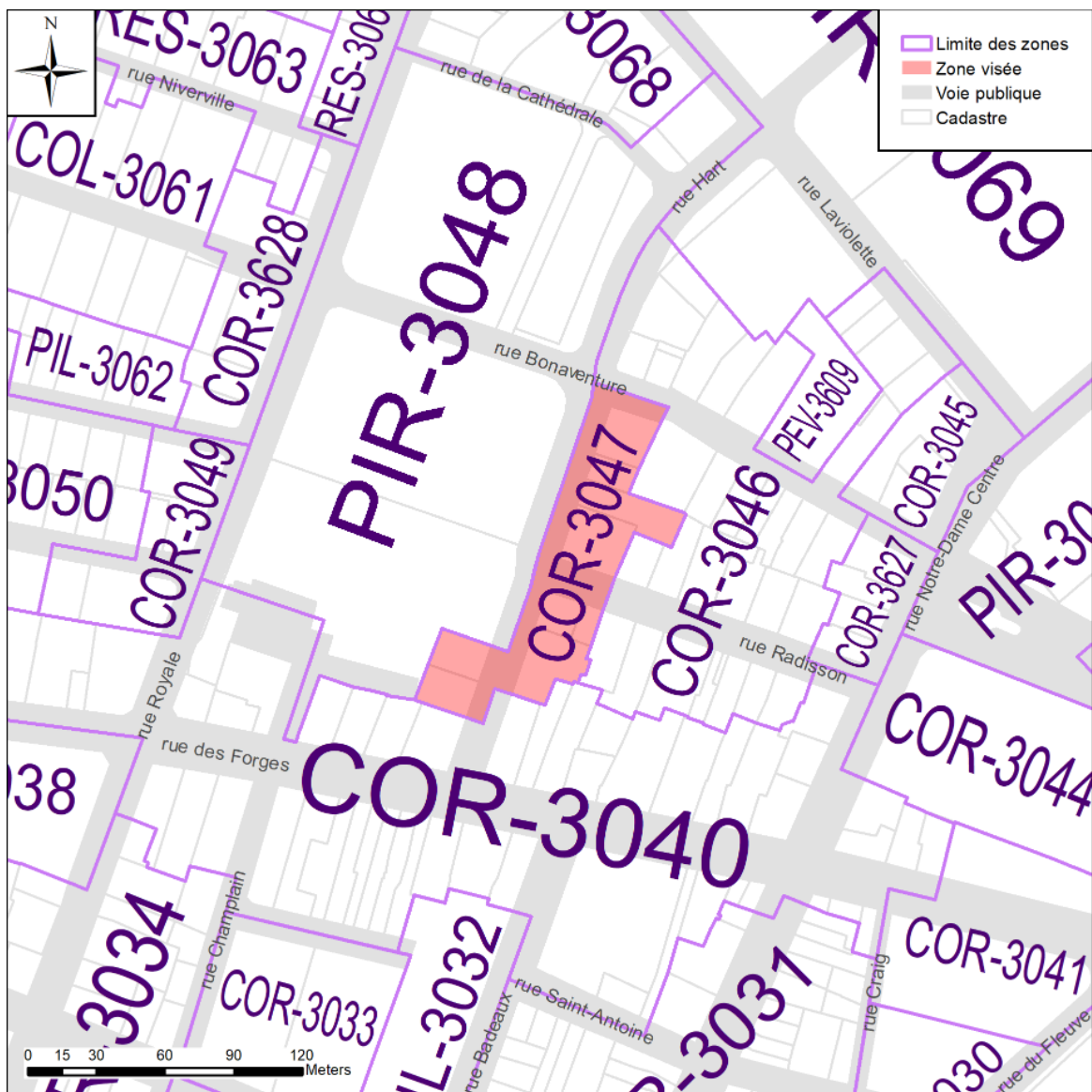
Objets :

Autoriser une habitation de 19 logements sur le lot 1 210 760 du cadastre du Québec avec les éléments dérogatoires suivants :

- Usage H8 (maximum 19 logements)
- hauteur maximale de 5 étages;
- superficie minimale de logement de 28 m²;
- implantation d'un bâtiment accessoire (pergola) à 0 m de la ligne latérale;
- implantation d'un accès à un bâtiment (terrasse) à 0,4 m de la ligne arrière;
- implantation d'un accès à un bâtiment (terrasse) à 0 m de la ligne latérale;
- implantation d'un accès à un bâtiment (escalier) à 0 m de la ligne arrière;
- absence de couvert végétal;
- absence de plantation d'arbre;
- un pourcentage de fenestration de 31% au rez-de-chaussée.

Zone visée :

COR-3047.



- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 5 novembre 2024 à 18 h**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera le projet d'habitation ci-dessus décrit et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Cette résolution ne contient aucune disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter la résolution n° C-2024-1006 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net.

Trois-Rivières, ce 9 octobre 2024.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002